

Paris, le 20 décembre 2021

Convocation à l'attention des membres titulaires du Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP)

Le Comité unique de l'Etablissement public (CUEP), régulièrement réuni le 15 décembre 2021, s'est prononcé, conformément à son ordre du jour, sur le « projet de circulaire de gestion du régime indemnitaire des personnels fonctionnaires à la Caisse des Dépôts et des agents statutaires CANSSM » (point 8).

Ce projet ayant recueilli, dans ce cadre, un vote défavorable unanime, et conformément à l'article 48 du décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, et à l'article 9 du règlement intérieur, ce projet fera l'objet d'un réexamen lors d'une nouvelle réunion du CUEP, qui se tiendra le **jeudi 6 janvier 2022, de 11h à 12h**, en conférence Microsoft Teams, sur l'ordre du jour suivant :

Point 1 : Désignation du secrétaire adjoint de séance.

Point de consultation :

Point 2 : *Direction des ressources humaines* : projet de circulaire de gestion du régime indemnitaire des personnels fonctionnaires à la Caisse des Dépôts et des agents statutaires CANSSM.

Le Directeur des relations sociales



Jean-Marie FOUCAULT